

**Sujet :** [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol de la lande du Maine Saint Pierre La Cour

**De :** MARIE JO HAMELIN <

**Date :** 12/12/2021 16:58

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur, je m'appelle Marie-Josèphe Hamelin. Je suis une habitante et amie d'habitants de la zone impactée par ce projet.

Je ne comprends pas que ce projet n'est pas été concerté avec les habitants de Bréal Sous Vitré.

Ce type de projets à caractères environnementaux devrait prendre en compte la dimension humaine pour pouvoir s'établir.

J'ai fait le choix de construire en 1972 à la campagne pour avoir un cadre sain.

Avec le projet de la centrale les impacts négatifs sont nombreux :

Cadre de vie dégradé pour 30 ou 40 ans.

La santé.

Le cadre visuel.

La valeur immobilière.

L'éblouissement, la faune.

Les risques engendrés par l'ancrage sur ce type de terrain (pluie, les coulées.....)

Quels sont les points positifs pour les habitants de Bréal sous Vitré ??

La plantation de quelques arbres ne peut en aucun cas compenser l'impact visuel.

Il serait plus judicieux de planter des arbres sur les merlons plutôt que de provoquer ces réactions chez les habitants.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mes observations.

Cordialement

Hamelin Marie-Josèphe